

# LA DIACONIE DIOCESAINE

« *Vivre des relations différentes à la suite de Jésus.* »

## La démarche :

Depuis plusieurs années une réflexion a été menée dans les diocèses de Savoie autour de la place des personnes que les épreuves de la vie ont fragilisées, qu'elles soient matérielles, financières, psychologiques, relationnelles ou spirituelles. Plusieurs journées ont été organisées avec des intervenants qui nous ont accompagnés dans cette démarche : Gilles Rebêche en novembre 2009, Etienne Grieu en février 2011, Gwénola Rimbaut en janvier 2012, Maxime Leroy en février 2013. Très vite, le mot "diaconie" a exprimé la prise de conscience, en chacun de nous, de cette place, trop souvent laissée vide dans nos communautés par ces frères et sœurs, place pourtant si vitale pour la vie d'une communauté. Une conviction s'est alors imposée : la personne qui s'est ainsi éloignée de la communauté, à cause des épreuves de la vie, doit pouvoir être rejointe et un chemin avec elle doit être possible. Nous avons même écrit : « *la personne fragilisée sauve la fraternité car elle nous rappelle que personne ne peut se passer des autres.* » Et comme il a été dit dans le grand rassemblement Diaconia 2013 : « *personne n'est trop pauvre pour n'avoir rien à donner.* »

Cette démarche était dans la logique du Synode de 2002 qui avait créé dans son article 16 les relais-solidarité pour chaque paroisse :

« *Dans chaque ensemble paroissial, un Relais Solidarité rassemble des personnes qui, par leur engagement professionnel et associatif ou dans des Mouvements et Services d'Église, sont particulièrement attentives aux différentes formes de souffrance et de pauvreté.*

*Ce Relais est représenté au Conseil pastoral pour rappeler que la solidarité est un des fondements de la communauté de l'ensemble paroissial. Il travaille en collaboration étroite avec les services et mouvements diocésains : CCFD, Secours Catholique, Société Saint-Vincent de Paul, Ordre de Malte, pastorale des migrants, pastorale de la santé, Coopération missionnaire, aumônerie des prisons, etc... ainsi qu'avec les associations non confessionnelles et les services sociaux.*

*Les personnes constituant le Relais sont connues de la communauté de l'ensemble paroissial. Elles peuvent être contactées et aident à trouver une réponse concrète aux situations difficiles.* »

Le projet global diocésain de catéchèse (PGDC) comme la création canonique des paroisses pour un élan missionnaire en 2010 invitaient aussi à ne jamais oublier cette dimension de diaconie dans toute pastorale.

Puis le très beau pèlerinage à Lourdes en juillet 2012 « *Sa Voie Fraternité 2012, chemin d'Espérance* » a suscité une vraie dynamique permettant de tisser à nouveau des liens. Une réelle fraternité puisée aux sources de l'Évangile fut vécue à travers une plus grande attention à l'autre, des relations simples, des gestes naturels. Au retour, dans les paroisses, les services et les mouvements, des initiatives permettant de conforter et développer ces liens fraternels ont contribué à poursuivre dans cet esprit de diaconie vécu à Lourdes. De même le Conseil diocésain de pastorale du 12 avril 2013 a permis de larges échanges d'expériences très concrètes de fraternité.

Les diocèses de Savoie se sont alors trouvés très bien préparés au grand rassemblement Diaconia 2013 : « *Servons la Fraternité* ».

Le Conseil presbytéral, dans sa session du 24 mai 2013, relisant cette réflexion, les différentes initiatives prises et le dernier événement Diaconia 2013 a souhaité qu'« **une impulsion diocésaine pour un esprit de diaconie soit donnée sur le terrain.** ».

Il s'agit en fait non pas de maintenir la pression mais d'encourager une dynamique.

Ainsi, pour répondre à ce souhait, est-il utile de définir quelques lignes d'action et quelques moyens sur lesquels **une équipe de veille de la diaconie** diocésaine pourra s'appuyer.

## **La mission de l'équipe de veille de la diaconie diocésaine :**

- 1- Les relais paroissiaux de solidarité :** Ils continuent à se créer et à se développer dans la dynamique du Synode de 2002. L'équipe de veille de la diaconie diocésaine aidera les paroisses à les mettre en place quand ils n'existent pas encore, à les accompagner là où ils sont présents. Ils auront tout particulièrement la mission d'insuffler un **esprit de diaconie paroissiale** en lien avec le conseil pastoral de la paroisse. Cette diaconie paroissiale sera « *comme une invitation à vivre des relations différentes à la suite de Jésus, où chacun se lie véritablement à ses frères et sœurs et se met au service de tous* ». (Document Episcopat, N° 4 : 2013, « Diaconia, Servons la fraternité ! ») En effet, « *Cette mise en pratique de l'Évangile conduit à vivre dans la dynamique de l'Alliance, en se confrontant aux logiques du monde. (...) Il s'agit, à travers ces engagements mais aussi la vie quotidienne, de « convertir » toutes nos relations – proches et lointaines- à la lumière de l'Évangile, y compris avec ceux qui ne partagent pas notre foi.* » (Ibidem). C'est ainsi qu'un relais de solidarité sera bien plus qu'un ensemble d'instances spécialisées, il ne fera pas simplement état des actions de solidarité. Pour aller dans ce sens pourra être proposée **une journée annuelle de rencontre des relais de solidarité**, en présence des curés et des membres des équipes d'animation paroissiale si cela est souhaité ou d'une personne représentant la communauté paroissiale. Cette journée pourra être proposée pour toute la Savoie ou par diocèses
- 2 -** L'équipe de veille de la diaconie diocésaine, dans la suite de « *Sa Voie Fraternité 2012, chemin d'Espérance* » et de Diaconia 2013, aidera à **vivre des expériences locales de diaconie** et favorisera l'échange entre les paroisses autour de ces expériences. En allant sur le terrain, l'équipe de veille de la diaconie diocésaine pourra s'appuyer sur les participants de Sa Voie Fraternité 2012 Chemin d'espérance et les délégués de Diaconia 2013, afin que l'esprit de diaconie s'exprime vraiment concrètement dans des actes et des attitudes. Dans ce sens, les expériences proposées dans les ateliers du Conseil diocésain de pastorale le 12 avril 2013 (par exemple des petits pèlerinages -Sa Voie Fraternité Chemin d'espérance- de paroisse ou de doyenné, des dimanches fraternels, des partages de la Parole de Dieu, des repas solidaires ...) pourront être reprises et encouragées.
- 3.** L'équipe de veille de la diaconie diocésaine pourra également **collaborer** avec les relais de solidarité, le Secours Catholique, la Société Saint-Vincent de Paul, le CCFD, les communautés religieuses souvent très attentives aux situations humaines de précarité... et bien d'autres groupes et équipes.
- 4. Les Rendez-vous diocésains de la solidarité :** Ils seront réunis une fois par an. Leur composition sera revue. Ils auront pour mission de croiser les réflexions et propositions des associations caritatives chrétiennes, la parole et l'expérience de personnes, professionnelles et engagées dans le social (dans l'insertion sociale, le logement social etc...) et pas nécessairement issues de la communauté chrétienne. Peut-être sera-t-il utile de changer le nom.

Ce projet sera mis en œuvre dans les mois qui viennent avec une personne qui sera appelée et qui constituera l'équipe de veille de la diaconie diocésaine, en lien avec l'évêque et le Conseil épiscopal.

Cette équipe de veille de la diaconie diocésaine succédera, dès sa mise en place à celles et ceux qui, avec le Secours Catholique, ont porté la réflexion et les initiatives dans la perspective de cette diaconie.

C'est dans cet esprit de diaconie paroissiale et diocésaine, que se prépare autour de Françoise et Gérard Garin, **la journée diocésaine fraternelle du 6 octobre**. Cette journée a pour but de vivre un moment fraternel avec des personnes seules ou fragilisées d'une manière ou d'une autre etc... Elle devrait permettre de poursuivre les initiatives locales prises au moment de « *Sa Voie Fraternité 2012 Chemin d'espérance* ». Dans ce sens il est nécessaire d'élargir l'invitation aux personnes que nous n'avons pas encore rejointes.

Le 27 septembre 2013

En la fête de Saint Vincent de Paul.

Mgr Philippe BALLOT  
Archevêque de Chambéry  
Evêque de Maurienne et de Tarentaise.